

REGISTRE DE SANTE ET DE SECURITE PERSONNELS

Document établi en application des dispositions réglementaires éditées par :

- **Décret n° 82-453** du 28 mai 1982 (modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatifs à l'hygiène, la sécurité du travail et la prévention médicale dans la fonction publique, notamment les articles 3-2 et 47.
- et
- **Circulaire FP4 n° 1871 et 2B n° 95-1353** du 24 janvier 1996 (application du décret n°82-453)
- **Circulaire 93-306** du 26 octobre 1993 (relative à la création d'une Commission Hygiène et Sécurité dans les établissements d'enseignement), Annexe II, §B, alinéa G.
- **Circulaire** du 08/08/2011 portant application du décret n°2011-774 du 28 juin 2011.

Ecole :

Code RNE :

Adresse :

N° de téléphone : N° de Fax :

Adresse e mail :

Nom de l'assistant de prévention chargé du suivi du registre :

.....
Le directeur (ou la directrice) d'école conserve ce registre.

Le présent registre de santé et de sécurité est à la disposition de l'ensemble des personnels et des usagers de l'établissement.

Vous pourrez y consigner toutes vos remarques, observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Ces observations seront examinées par le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Fiche n° :

REGISTRE DE SANTE ET DE SECURITE

Date : Heure :

Poste de travail concerné :

Nom et prénom de l'agent exposé ou de l'usager :

Signature :

Localisation du dysfonctionnement :

Descriptif du dysfonctionnement :

Observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail¹:

Nom et signature du Directeur
d'école

*Vu et pris connaissance par
le directeur d'école
Le (date)*

Observations (éventuelles) par le directeur d'école

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et heure de
l'enregistrement
Date et heure de l'envoi

¹ Les informations mentionnées peuvent être de plusieurs sortes :

- Un risque éventuel observé ou encouru,
- Un accident ou un incident vu ou vécu,
- Un dysfonctionnement ou le non fonctionnement d'une installation ou d'un dispositif de sécurité,
- Toute suggestion relative à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Pour toute inscription d'un fait, incident ou accident, les circonstances de leur survenance seront détaillées, en précisant le facteur matériel et humain ayant concouru à leur réalisation.

*Vu et pris connaissance par
l'IEN
Le (date)*

Observations éventuelles prises par l'IEN:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Décisions prises par l'IEN:

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et Signature :

Observations éventuelles par le CHSCT D en séance du: